

Le bénévolat d'accompagnement en soins palliatifs

Missions des associations de bénévoles

- Sélection, recrutement, formation initiale des bénévoles (50 heures)
- Déploiement territorial en lien avec les ARS et les cellules régionales de soins palliatifs.
- Animation de la filière : sensibilisation, information, partenariat avec les professionnels.

Rôle et limites des bénévoles



Ce qu'ils font :

Ils viennent compléter la prise en charge globale du patient et de ses proches

- Présence, écoute, soutien des patients et proches.
- Respect des principes : dignité, intimité, confidentialité, neutralité philosophique/religieuse et politique.



Ce qu'ils ne font pas :

- Interférence avec les soins médicaux ou paramédicaux.
- Accès au dossier médical.
- Participation aux décisions médicales ou aux staffs (sauf invitation).

Personnes accompagnées

Personnes en fin de vie ou en soins palliatifs
Personnes gravement malades
Personnes âgées, isolées

Un bénévolat encadré

« Bénévoles formés, sélectionnés par des associations agréées, intervenant avec l'accord du patient/proches, en complément des soins, sans interférence médicale. »

- Loi n°99-477 du 9 juin 1999 (soins palliatifs).
- Article L. 1110-11 du Code de la santé publique.
- Instruction ministérielle de juin 2023 (Annexe 9).



Confidentiel

Gratuit



Aconfessionnel - Apolitique

Obligations du bénévole

Signature de la Charte et engagement annuel, formation continue (21 h / an), groupes de parole mensuel pour le soutien des bénévoles et l'amélioration des pratiques, formation spécifique pour l'accompagnement des endeuillés

Relation avec les équipes soignantes

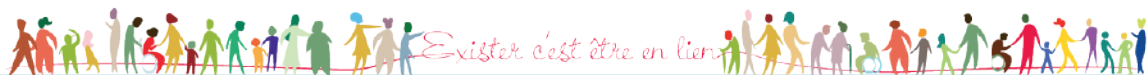
- Convention type entre l'association et établissements (engagements réciproques).
- Désignation d'un coordinateur de bénévoles par l'association et de référents d'équipes.
- Formalisation du lien avec l'équipe soignante de proximité (médecin traitant, HAD, etc.).
- Stricte confidentialité.
- Transmission d'informations uniquement avec l'accord du patient.

Lieux d'intervention

- En établissement : USP, lits identifiés, EHPAD, établissements médico sociaux...
- Autres services : oncologie, pneumologie, SSR, gériatrie ...
- À domicile : sur demande du patient/proches, en lien avec l'équipe soignante.
- En équipe mobile : en appui des équipes de soins palliatifs.

Processus d'intervention

- Intervention à la demande : patient, proches ou soignants.
- Accord : validation par le patient ou ses proches.
- Suivi : Bilan annuel avec les soignants et les bénévoles



Parmi les outils qu'apportent la démarche palliative la place de JALMALV en soins palliatifs est primordiale à plusieurs égards.

Pour avoir travaillé en tant que soignant en soins palliatifs et en étroite collaboration avec cette association depuis maintenant de nombreuses années, il me vient à l'esprit certaines qualités qui de nos jours sont primordiales au-delà des mots. Nous nous familiarisons avec :

Compétence, Présence, Humanité, Bienveillance, Ecoute, Soutien, et surtout Discrétion et Don de soi.

Indicateurs et évaluation

Rapport d'activité annuel pour les institutions (Fédération, ARS, CNAM/SFAP, Etablissements d'intervention) : nombre de bénévoles formés, lieux et volume d'interventions, retours qualitatifs (patients, équipes).

Bonnes pratiques et recommandations

Pour les équipes soignantes :

Clarifier les attentes et limites avec les bénévoles.

Faciliter l'intégration du bénévole dans le parcours de soins.

Respecter la confidentialité et l'autonomie des bénévoles.

Pour les associations :

Maintenir un dialogue régulier avec les établissements.

Former les bénévoles aux spécificités des lieux d'intervention.

Ressources et contacts

Cellule régionale de soins palliatifs : CORPALIF et CNFVSP.

Comme vous le savez, toutes ces qualités ne peuvent être le fruit du hasard mais bien d'un engagement personnel et institutionnel accentués par une formation compétente et rigoureuse. Je tiens par conséquent à remercier tous ses membres qui soutiennent les malades, leurs proches ainsi que nos équipes.

Ces associations nous prouvent tous les jours que le bénévolat est une pierre angulaire dans l'accompagnement global en soins palliatifs.

Soutenons-les, Aidons-les, Célébrons-les. »

Dr OUKIL

Soins palliatifs/Douleurs.

Membre de la SFAP. Membre de la SFETD.

Clinique du Parc (Saint Ouen l'Aumône 95)

Clinique Sainte Marie (Osny 95)

JALMALV VAL D'OISE - Chiffres clés 2024

3 962

VISITES
aux personnes hospitalisées
ou en EHPAD dans le 95

382 h

DE SOUTIEN DEUIL

7 502 h
de **BÉNÉVOLAT**

2 209
PERSONNES visitées

775 h D' ACTIONS
GRAND PUBLIC / REPRÉSENTATION DES
USAGERS

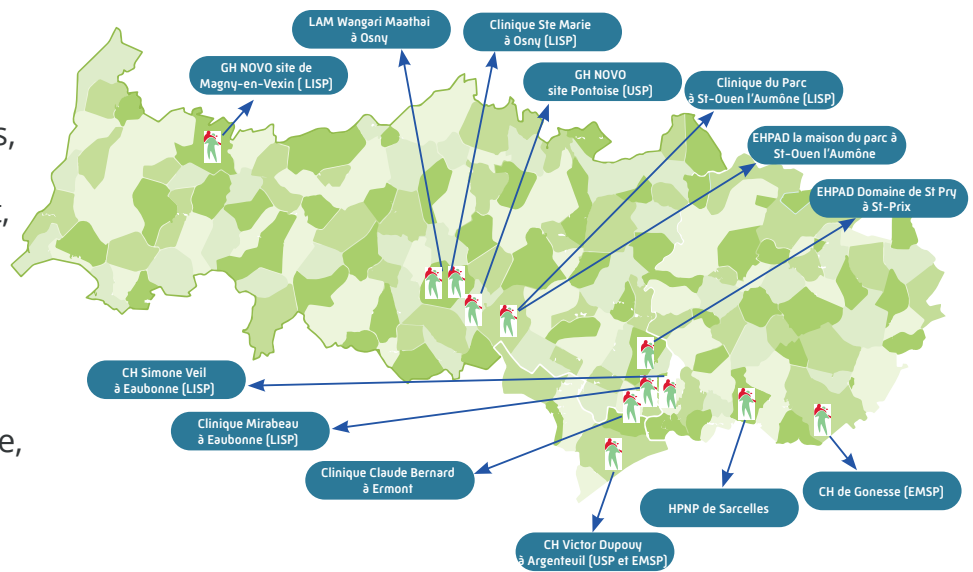
1 702 h
DE FORMATION ET
GROUPE DE PAROLE



Conventions

Nos bénévoles interviennent sur les sites avec lesquels nous avons signé une convention :

GH Novo site de Pontoise,
CH de Gonesse, HPNP de Sarcelles,
CH Dupouy à Argenteuil,
Clinique Claude Bernard à Ermont,
Clinique Mirabeau à Eaubonne,
CH Simone Veil à Eaubonne,
GH Novo site de Magny en Vexin,
Clinique du Parc du Parc à
St-Ouen-l'Aumône,
EHPAD du Parc à St-Ouen-l'Aumône,
EHPAD de St Pry,
Clinique Ste Marie à Osny,
LAM Wangari Maathai à Osny



La venue de la bénévole de JALMALV au sein de l'EHPAD, chaque semaine, c'est permettre aux personnes qui vivent dans l'EHPAD de recevoir un moment de présence. Pour les personnes qui vivent leurs tous derniers instants, pour les personnes qui se sentent seules. Une présence qui n'a pas d'autre objectif que celle-ci. Une présence pour être là, pour écouter, pour accueillir des émotions qu'il n'est pas toujours aisé de traverser seul. Une présence qui dit que la

personne est importante, qu'elle compte, que l'on choisit d'être auprès d'elle et que l'on a le temps pour cela. La rencontre fait le reste.

Dans un environnement où le temps de chaque professionnel est minuté, ce temps précieux donné par la bénévole vient en complémentarité du travail quotidien de l'équipe.

Un travail ensemble, pour les personnes accompagnées. »

Amélie
Psychologue EHPAD St Pry

Nos missions

Association membre de la Fédération Jalmalv,
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 mars 1993



Accompagnement

Présence et écoute pour soutenir les personnes en fin de vie et leurs proches
Affectation dans une institution du Val d'Oise sous convention (hôpitaux, Ehpad)



Accompagnement Deuil

Écoute téléphonique, Cafés deuil, groupes d'entraide, soutien individuel, Lignes dédiées au **06 35 31 80 31** ou au **06 63 40 58 34**.
Pour enfants, adolescents et adultes.



Bénévolat dans la cité

Informations et ateliers auprès du grand public et des professionnels (Directives anticipées, personne de confiance...).

Animation et échanges autour de films ou pièces de théâtre.

Sensibilisation des enfants de 7 à 10 ans au cycle de la vie en ateliers pédagogiques ou en médiathèque.



Représentation

Participation aux collectifs autour des soins palliatifs (Corpalif 95, Collectif IDF).

Représentants des usagers dans 5 hôpitaux et cliniques

Participation aux événements nationaux sur la fin de vie (congrès SFAP et Fédération)



Je recommande les bénévoles pour les patients parce qu'ils jouent un rôle important. Ils nous allègent et les patients sont contents après leurs passages»

Marie

Aide-soignante Clinique Mirabeau

« La présence des bénévoles apporte un bien être aux patients. (Les retours sont positifs.) Les patients sont plus à l'aise pour la discussion après le passage d'un bénévole»

Guervine et Sophia

Aides-soignantes Clinique Mirabeau



...j'ai eu à cœur de mettre en place votre accompagnement auprès des patients et de leurs familles, convaincue de la valeur inestimable que vous pouviez leur apporter. Votre présence, vos sourires, votre écoute attentive et votre bienveillance ont constitué un véritable soutien, non seulement pour l'ensemble des patients et leurs proches, mais également pour l'équipe soignante. ...je suis heureuse d'avoir pu partager ce chemin avec vous. »

Widdad

Cadre de santé CH S. Veil



01 34 16 36 83

Hôtel de Ville, 45 rue d'Erment - 95390 St Prix

contact@jalmalv95.fr

/jalmalv-val-d-oise

/jalmalvValdOise/

https://jalmalv95.fr/